BRETAGNE la cgt

Rapid'Info BRETAGNE

Sommaire

Edito
Alain Le Corre ……..p.1

Plan de com', Phoning, Matériel à disposition…..……p.2

Kit Unions Locales…….p.3

Redimensionnement de la campagne……..……....p.4

Dates à retenir …..……....p.4

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la publication :
Thierry GOURLAY
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0723 S 07992
Bimensuel - 0,15€

Les élections 2021 dans les TPE

Les élections dans les très petites entreprises (- de 11 salariés) se dérouleront **du 22 mars au 4 avril 2021**.

Près de 250 000 salariés en Bretagne sont donc appelés à choisir leurs représentants parmi les listes présentées par les organisations syndicales.

Ce scrutin qui a lieu tous les quatre ans depuis 2012, est marqué par une participation très modeste qui n'a pas dépassé les 8 % en 2016. 2 principales raisons : l'absence de mesures volontaristes des pouvoirs publics et des employeurs pour rendre visible l'organisation des opérations de vote et un salariat qui pour une très large part, est très éloigné du fait syndical.

Si les résultats des 2 précédents scrutins ont placé la CGT nettement en tête par rapport aux autres organisations syndicales, la question de gagner une meilleure participation des salariés s'est imposée comme un enjeu pour les salariés eux-mêmes, ainsi que pour la CGT.

Un enjeu pour les salariés, qui n'ont pas de représentants sur le lieu de travail, sont le plus souvent confrontés à une proximité confondant le mirage d'une communauté de travail avec la réalité du lien de subordination. Savoir qu'il existe un point d'appui en cas de conflit et un support pour exprimer les revendications sont autant de jalons qui permettent de mieux faire respecter ses droits pour espérer en gagner de nouveaux.

Dans ce contexte, mieux faire connaître la CGT aux salariés des TPE, sa démarche de contestation et de proposition, que ce soit pour la défense de situations individuelles, mais surtout pour peser à tous les niveaux pour changer la société, est un élément favorable à l'élévation du rapport de forces.

De ce point de vue, le sens du slogan choisi à l'occasion de ce scrutin, fait la synthèse de cette double ambition : **« Donne-toi le droit, vote CGT ! »**

Ensuite, être la CGT de tous les salariés ne peut se résumer à un slogan, mais justifie toute la démarche qui vise à construire la CGT là où elle n'est pas présente, ou trop peu.

Il n'y a bien sûr aucun mystère à rappeler les enjeux de la représentativité. Que ce soit au niveau national, interprofessionnel, dans les branches et les territoires, le récolement du cycle électoral 2017/2020 permettra de définir les organisations syndicales en capacité de négocier les conventions collectives, de mandater aux prud'hommes, dans les CESER, les CPIR, etc...Mais au-delà de la bataille pour la 1ère place, **la campagne CGT représente une opportunité de déploiement et d'ancrage de l'activité de la CGT auprès des salariés des TPE.**

Le choix assumé de la CGT en Bretagne de présenter une liste de camarades issus eux-mêmes des TPE est un signal de plus qui nous distingue des autres organisations syndicales.

Vous découvrirez au verso du tract régional à la fois leurs visages, une certaine représentativité de notre richesse territoriale mais surtout la diversité de leurs métiers.

Alors que depuis un an, nous vivons une crise sanitaire, faisons mentir nos adversaires de classe toujours prompts à renoncer à la démocratie sociale.

Scrutin reporté ? Différé ? Confinement ? Couvre-feu ? Les pouvoirs publics semblent se résigner à des salariés muets parmi lesquels les « premiers de corvée » et les « 2èmes lignes » sont les plus nombreux.

A la CGT Bretagne, nous nous appuyons sur les témoignages positifs et l'accueil enthousiaste que rapportent les camarades investis dans les premières initiatives de campagne pour affirmer avec les salariés issus des TPE que nous voulons GAGNER !

Alain Le Corre

Comité Régional Cgt Bretagne

Les élections TPE du 22 mars au 4 avril 2021

Plan de Com'

Confédération

Dans nos quotidiens régionaux, la CGT va publier une séquence d'encarts sur les élections TPE : visuels, propositions, lien vers le site confédéral www.cgt-tpe.fr

DONNE-TOI LE DROIT, VOTE CGT !

Région

Des Spots Radios seront diffusés sur nos antennes régionales la semaine précédent le scrutin.

Les utilisateurs de You Tube en Bretagne verront un petit clip de campagne CGT avant de lire leur vidéo

Avec nos candidats volontaires, des clips à diffuser sur les réseaux sociaux sont en cours de réalisation.

Phoning
qui peut s'organiser au niveau des syndicats

Si l'impact de la crise sanitaire ne facilite pas l'organisation de nos initiatives sous les mêmes formes qu'imaginé au départ, notre souci de gagner une meilleure participation au scrutin reste plus que jamais d'actualité.

Dans ce contexte, c'est le moment ou jamais de gagner un maximum de syndiqués prescripteurs. 1 syndiqué = 1 voix, 2 voix ou pourquoi pas 3 voix !

Elaborer des listes d'appels, joindre un maximum de camarades, les sensibiliser aux enjeux du scrutin, et s'appuyer sur le croisement des fichiers électoraux là où ce sera possible, ce sera la garantie de faire progresser le nombre de voix CGT.

Matériel à disposition

Les Affiches sont arrivées dans les UD, une nouvelle livraison est en cours.

Un tract régional (issu de la profession de foi) en pièce jointe de ce Rapid Info.

Première semaine de mars, livraison dans les UD d'un réassort de com CGT TPE avec QR Code et bulletin de syndicalisation.

Flyer régional disponible sur www.cgt-bretagne.fr

Kit Unions Locales

Urgence !

Constitution de collectifs de diffusion au niveau des Unions Locales pour fixer dès à présent les dates d'initiatives de campagne

Mise à disposition de fichiers croisés

Sous réserve de la date de leur mise à disposition par le Ministère du Travail, les fichiers électoraux seront transmis aux UD et des extractions permettront d'effectuer à la demande des ciblages sur mesure : retrouver les syndiqués, optimiser les déploiements et/ou « boîtages »

Cartographie

Un outil de géolocalisation des TPE à été élaboré et accessible à partir de ce lien

https://carte.cgt-tpe.fr/

C'est un outil très simple d'utilisation au service de l'organisation de déploiements ciblés. Nous avons non seulement l'accès aux implantations, mais aussi aux secteurs professionnels.

Porteurs de parole

Possibilité d'organiser des initiatives sous forme de points fixes dans des centres villes et d'ouvrir un échange à partir de locutions choisies. L'idée est de provoquer un débat sur des thématiques liées au travail sans imposer les visuels CGT comme préalable, mais au contraire s'identifier en prenant congé de nos interlocuteurs.

Pendant toute la durée de l'initiative, ce sont les réponses des passants qui constituent les supports visuels.

Ne pas hésiter à solliciter votre Union Départementale ou le Comité Régional pour un appui matériel ou une formation.

Déploiements/Boitages

A partir du matériel (tracts, flyer…), et en s'appuyant sur la cartographie ou les fichiers croisés, un déploiement peut s'organiser vers les lieux de travail repérés ou au contraire, il est possible de choisir de réaliser une distribution dans les boites à lettres au domicile des salariés.

A choisir en fonction des forces militantes disponibles.

Permanences d'accueil des salariés des TPE

Dans le contexte, il nous faut pouvoir répondre aux problématiques liées à la crise sanitaire et sociale, notamment aux craintes légitimes des salariés des TPE : impact sur leur emploi, leurs conditions de travail et leur rémunération. Les camarades mandatés dans les Commissions Paritaires Régionales ou les conseillers du salarié qui connaissent bien leurs réalités, mais aussi les conseillers prud'hommes, défenseurs syndicaux, s'appuyant sur les fiches juridiques (www.cgt-tpe.fr/vos-droits/), sont tous légitimes pour aider à la tenue de ces permanences.

Partage avec la presse locale

Le contexte sanitaire nous amène à systématiser la popularisation de nos initiatives auprès de nos médias locaux : permanences, déploiement, diffusion, porteurs de parole, communiqués de presse… L'idée n'est pas de jauger « l'ampleur » de ce qui sera fait, mais de le faire savoir et de rendre visible ce que fait la CGT en direction des salariés des TPE.

Redimensionnement de la campagne qui tient compte de la réalité :

Les reports successifs de la date du scrutin, puis la crise sanitaire et ses séquences de confinement ont amené logiquement la CGT à reconsidérer la construction des initiatives prévues dans le cadre de la campagne Elections TPE.

Loin de se traduire par une résignation, redimensionner c'est avant tout tenir compte des difficultés objectives partagées les militants pour si possible dépasser les contraintes objectives qui pèsent sur la conception que se fait la CGT d'un déploiement en direction d'un salariat aux multiples spécificités.

Les objectifs de gagner une meilleure participation demeurent, de même que celle de se rendre visible par un salariat lui-même souvent en première ou seconde ligne tout au long de la crise sanitaire.

L'idée de départ est de tout faire pour partager les enjeux du scrutin au delà des seuls militants en charge de l'animation de la campagne. Représentativité, nouvelles formes de travail, implantations nouvelles…Les salariés des TPE ont aussi une particularité forte : celle d'être implantés très souvent autour de nos lieux de vie, de travail et de passage. Ils rendent un service ou vendent un bien qui nous amène à les rencontrer quasi quotidiennement pour une grande partie d'entre eux : ce sont les salariés de nos commerçants et de nos artisans, ce sont les assistantes maternelles ou auxiliaires de vie par exemple.

Dans ce contexte, cela signifie que chaque syndiqué a vocation à être porteur d'une parcelle de la visibilité de la campagne CGT au cours de ces élections TPE. « Il n'y a pas meilleur prescripteur que celui que l'on connaît. » Et s'appuyer sur la proximité que l'on a tous à notre niveau sera déterminant à l'égard d'un salariat très peu au contact du fait syndical sur son lieu de travail.

Dates à retenir :

Période du **25 février au 2 mars** :
Réception par les UD/UL des fichiers électeurs inscrits

→

Période du **1er au 15 mars** :
Réception par les salariés des TPE de leurs codes d'accès au site de vote, par voie postale

→

Période du **22 mars au 4 avril** :
Ouverture du scrutin sur le site https://election-tpe.travail.gouv.fr/
A noter que le serveur sera ouvert jusqu'au 6 avril, 9h00

Le Comité Régional CGT Bretagne publie un Agenda d'initiatives CGT d'ores et déjà annoncées par les UD/UL

Au fil des remontées, il sera régulièrement mis à jour au fur et mesure de l'avancement de la période électorale.

- Consultez-le pour pouvoir au plus vite vous inscrire dans une initiative correspondant à vos disponibilités.
- Contact : votre Union Locale ou votre Union Départementale